

# L'ACILOT

## Abonnement :

Un an. . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l'Podaine desbourd'rop  
Tout Nivelles périrou.

## ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C<sup>mes</sup>.  
Réclamés, 50 centimes (la ligne).

**ON TRAÎTE A FORFAIT.**

## Un Projet de Canal.

### IV UTILITÉ DU CANAL.

Il est temps, croyons-nous, de revenir sur ce sujet qu'on semble avoir perdu de vue au moment même où chacun devrait apporter sa part d'efforts pour arriver à la solution prompte et rapide d'une question de la plus haute importance au point de vue de l'industrie et du commerce nivellois.

Dès le premier jour, approuvés en cela par plusieurs hommes compétents et expérimentés, nous avons engagé nos concitoyens à se réunir, à former un comité chargé d'étudier cette importante question; nous avons demandé que les principaux intéressés viennent en aide aux promoteurs du projet, et que chacun use de son influence pour que l'on se décide à mettre bientôt la main à l'œuvre; nous aurions voulu voir enfin présenter des chiffres prouvant que le mouvement de notre commerce, comme les extensions que celui-ci pourrait prendre, justifient pleinement la création de cette nouvelle voie de communication.

Voilà ce que nous avons dit et répété chaque fois que nous en avons eu l'occasion.

De tout cela qu'a-t-on fait? Rien! absolument rien! En présence de cette apathie, tout au moins singulière, on serait tenté de croire qu'on peut difficilement compter sur l'esprit d'initiative des Nivellois.

Quels motifs arrêtaient ceux qui depuis longtemps auraient dû agir? Douterait-on encore de l'efficacité de cet embranchement et des avantages qu'en retirerait notre commerce? Aurait-on conservé contre le canal ces anciens préjugés abandonnés, comme nous l'avons déjà dit, par tous les hommes de valeur qui se sont occupés des questions de transports? Croirait-on enfin que notre trafic soit insuffisant pour alimenter le canal?

C'est cette dernière objection que nous voulons rencontrer aujourd'hui, d'une façon bien sommaire, sans doute, car il nous serait fort difficile de recueillir les données nécessaires à un travail exact et complet.

Nous avons dit dans un précédent article que le canal doit servir au transport des matières premières et des matières pondéreuses s'expédiant par quantités considérables, telles que le blé, le charbon, les minerais.

L'embranchement de Bornival à Nivelles amènera à bas prix le blé de la place d'Anvers aux importantes meuneries de MM. Winand, Lenye et Jacquet de Monstreux. Le premier employera certainement plus de cinquante bateaux de soixante tonnes; admettons un trafic égal pour les deux autres réunis, voilà déjà plus de cent bateaux ou six mille tonnes par année.

Les ateliers de construction de la Métallurgie consomment par semaine plus de quarante tonnes de charbon soit deux mille tonnes pour une année. Il faut ajouter à cela le transport des fers bruts et laminés venant des usines de Clabecq et de Charleroi, les transports de bois venant d'Anvers; d'autre part les ateliers de M. Detraux exigent plus de quinze cents tonnes par an.

Nos négociants en charbon employeront aussi avec avantage le nouveau canal; nos

deux principaux négociants en bois voient leur commerce se développer de jour en jour et trouvent le transport par chemin de fer trop onéreux.

Il ne faut pas non plus négliger les papeteries et cartonneries qui se trouvent échelonnées sur le tracé de l'embranchement.

Il existe enfin à Nivelles une source de richesse négligée jusqu'ici parce qu'on manquait d'un moyen de transport économique; nous voulons parler des gisements d'eurite ou kaolin que l'on rencontre à cinq endroits différents le long de la *Thines* vers Monstreux, et du gisement de limonite ou minerai de fer signalé dans le bois du *St-Sépulchre*. Le kaolin a déjà fait l'objet d'une exploitation assez active, mais qui n'a pas conservé grande importance parce que le prix élevé du transport par chemin de fer de cette marchandise n'ayant en elle-même qu'une valeur bien faible, a fait préférer à notre kaolin celui des carrières plus à portée des voies navigables.

Si le canal était construit, on pourrait voir l'exploitation se développer et prendre l'extension qu'elle mérite; ces carrières seraient alors reliées par voie d'eau aux nombreuses fabriques de produits céramiques de La Louvière, Maubeuge, Lille, Maestricht.

D'un autre côté le filon de kaolin est recouvert d'une épaisse couche de glaise, qu'une exploitation bien entendue ne négligerait pas et nous verrions bien certainement se créer en cet endroit d'importantes briquetteries, fabriques de pannes, de carreaux, etc., si ces produits pouvaient trouver à proximité une route économique et sûre.

Ce que nous disons du kaolin est également vrai pour la limonite qui a déjà été exploitée par M. Dupont.

Voilà le présent: qui sait ce que nous réserve l'avenir? Pourquoi ne verrions-nous pas Nivelles devenir l'entrepôt des bois de nos bassins houillers ou le centre d'autres commerces importants? Sa situation admirable au milieu du pays nous permet de faire ces hypothèses que l'on a vu si souvent se réaliser pour d'autres contrées offrant bien moins de ressources que la nôtre.

Il importait surtout de prouver aujourd'hui que le nouveau canal projeté ne serait pas creusé dans un désert, mais dans une contrée où l'industrie tend chaque jour à se développer davantage; si le Hainaut occupe une place si brillante, il le doit à son admirable réseau de chemins de fer, de routes et de canaux, et les richesses de cette province seraient certainement restées improductives si ces moyens de transport lui avaient manqué; le développement du mouvement industriel et commercial n'est que la conséquence de la création des nombreuses voies de communication.

CLIPOTIA.

Dans les deux pièces que nous publions aujourd'hui, nous avons tenu à respecter l'orthographe des auteurs.

## El bou' temps.

Au bou' temps, quand les violettes  
Vont s'muchi d'sous les buchons;  
Quand dj'finnds les alewettes.  
Les rotlets, tous les mouchons;  
Quand el richo del Dodaine  
Arrivê in courant d'Grand Peine

Et mojanant s'pêtit' tchanson,  
D'sus contint, d'sins m'cœur à l'aiche;  
L'soleil lu, ça m'vind binaiche,  
Ça m'vind gate comme in pinchon!  
Dins les près tout pleins d'roussées  
A des quatre heur's au matin  
Dj'va pourmèner mes piusées:  
A-l'y ri d'pu doux, d'pu sain!  
Dins l'hate, el fraîche églantine  
Ess' marie à l'blanche espine:  
C'es n'est qué fleurs et boutons!  
Dj'finnds tchipter les favettes,  
Et cocarder les pouyettes,  
Et bourdonner les ziam'tons!  
C'est l'aison des tchambourées:  
Tout l'fos du Sphaque est in fleurs!  
Les nids sont rimplis d'couvées,  
L'amour est dins tous les cœurs.  
Au moé d'Mai, pa' n'bell' swérée,  
Avait m'Juliette adorée,  
Qué plaisi d'allé fin tour  
Pallé l'ruell' Samiète!  
Comm' nos nos contous fleurette!  
Pour mi, l'printemps, c'est l'amour!

TAMPONNE.

## LE CONCERT DU CERCLE MUSICAL.

Le Cercle Musical a donné, dimanche dernier, son concert d'hiver. Malgré les nombreuses fêtes dont les amateurs de ces sortes de plaisirs, ont été régales, depuis quelque temps, la salle était bien garnie et le public a fait un excellent accueil aux différents numéros du programme.

La « Marche militaire » et « Marilla, » ouverture, ont été exécutées avec un ensemble parfait par la société.

M. Dekemper, que chaque fête du Cercle nous donne l'occasion d'applaudir, s'était excusé de ne pouvoir se rendre cette fois encore à l'appel de la commission. M. Vandam, qui le remplaçait, a dit avec beaucoup de verve et d'entrain des chansonnettes gaies et spirituelles. Le public l'a vigoureusement applaudi et il a cédé de très-bonne grâce aux exigences d'une salle qui ne cessait de le hisser et le croyait sans doute infatigable.

On s'est montré plein d'indulgence pour M. Deleux qu'un accident à la lèvres a empêché de continuer l'air varié pour bugle qu'il avait commencé. Néanmoins, nous avons pu juger, par le peu qu'il nous a fait entendre, que sans le *bêche de Flamind* dont sa lèvres était agrémentée, cet artiste serait venu facilement à bout des difficultés de son morceau.

MM. Herman et Jamart ont chanté un duo très-sérieux: Cromwell et Charles I<sup>er</sup>. Le premier a une diction intelligible et claire; le second possède une voix de basse remarquable qu'il ferait bien de cultiver.

M. X., un Nivellois qui s'est révélé, a dit très-joyeusement et avec beaucoup de naturel deux monologues pleins d'esprit.

La Société a clôturé le concert par deux morceaux dont la bonne exécution fait honneur à son jeune chef, M. Dewinter. Aussi, adressons-nous à ce dernier nos plus sincères félicitations.

Le bal qui a suivi a été très animé. On pouvait regretter l'absence à peu près complète de toilettes claires, qui contribuent tant à égayer un bal; cela n'a pas toutefois empêché la jeunesse de s'amuser: à quatre heures du matin, on dansait encore.

Le *carré des rafédis* ne s'est pas produit à ce bal, mais il a été remplacé par le *carré des géants*. V.

## EM' PREMIÈRE MARONNE.

Dj'avou tout près d'sept ans; à pinser d'couminchou, Em' n'esprit tout douc'mint à réfléchi s'formou; Bi souvint, ça c'est seur, dj'juou comm' enn' brouette, A c' n'adjé là, vo l'savez, on s'tromp' co bi n'miette. Mé tout l'même, assez râte, il a qu'in grand tourmint M'a tracassé l'cervelle, el vrai coup d'in mantin : Toudi l'mém' réflexion, ri n'povou m'in distreire, Ci bi qu'on m'attrapou dé tims in tims à breire. Qu'est c' qué donc il avou d'dins m'caboch' qui rouloù ? Qwèqu' drôle i l'faut dire; eh bi, çu qu'il avou ? Vo rirez avé mi; mi dj' n'y sontg' ni sans rire : C' qui m' fallou, c' l'enn' maronne, comm' maronn' sans soupire, Djé désirou m'maronne, mais leun dé grand garçon, Pou l'biaté, pou l' tchaleur élé co pou d'z'au' raisons; Em' vrai maronne, enfin, enn' maronn' tout' frumée, Sans avint, sans ferniée et co sans t'chéminée. Dj'avou souvint r'marqui dessus l'rué in djouant Des p'tits gamins comm' mi : riant, t'chéiant, courant, S'amusant et sautiant, et roulant d'sus leu tiece, I l'sin' vir in dr' pia sourlant comm' pa n'fernée, In drapia plein d'estwell' à vermeie coulour, Qu'in l'viant tous les dgeins riinn' dé tout leu cœur, Mais mi dj'enn' riou ni, dj'ntrou d'din n'sourit de radge, (C'astou sot, djé l'sais bi, hasard qué c'astou m'n'adje); Pac' qué d'dins c'moumint là qué pa n'fernée étou Djé pinsou qu'in drapia là brav' mint s'étalou, Et qué d'mi tous les dgeins es'moquinn' à plein' bouche! D'dins mi-mém' plein d'coleur' dj'vo touou comm' enn' mouche! C'astou pu fourt qué mi, — commint dire? Attintion Pac' qui faut bi parler, éco qu'on caus' wallon — Qué d'pincer — dj' n'ouse el'dire — el faut-i? Qué m'brayette A tous les vins flottou co pir' qu'enn' dgirouette! A fource à m'bounn' maman d'racontre mes chagrins, In bia djou dessus in lit, d'in estoffe à gros grains Dj'ai trouvé n'bell'maronné. Ah! qué crân' matinée! Qué sauts, qué trimoutas, pindant toute ell' djournée! Pus d'cint coups djé coureu pou m'wéti d'dins l'mirwé, Mé c' n'astou ni facil' dé kandgi l'vière au dwé! C'est tout l'même es djou là, dj'astou du grand rwé d'Prusse Dev'n'u seur el'cousin. Djai manqui d'tcheir d'dins l'pusse Tèl'mint d'jastou binaiche, in courant d'dins l'djardin, A tout l'monde et à s'feum' dj'volou moustrer m'prussien. Djé m'souvi qué c'djou-là — ça c'est l'in dé m'n'histwère — Dj'ai passé tout sautiant su l' place dé l'Abreuwwère, A l'baum' qu'on d'sou toudi; djé vwé des djoun' gamins : Wéti, vous z'aut qué d'dit, in tapant à deux mains N'miett' pus bas qu' les reins, in plein dessus m' mappemoune, Wéti, mi, qué dj'criou, dj'ai n' belle maronn' tout' ronde! Comm' djé m'astou rtourné, v'la qué djé n'viou ni In grand scéléf d' luron qui s'lanc' tout dwé d'sur mi, Et qui m'flanque avé s' pi, fi dwé dédins l' rigole, In sel coup qui m'rinvierce et m' fait fer n'gabriole. Mon Dieu! Seigneur! Qué coup! Quand dj'y pins' djé bral co! Astou c'av'in solé? peuttette av' in chabot? Hé djé n'in sais trop ri. L' malheur c'est qué m'brayette S'a fait vir subitmint, et qué, comme enn' tempette, Tout a parti, hélas, à caus' dé m'saisissmint!

## LES TINDEUX.

C'astou l' lend'main du r'pas d' Sainte Cécile: i f'sou l'pus bia temps du monde éié il avou pou cwère qu'o l'avouit fait inspèrs pou les ciens qu'avinnent mau leu' t'ch'feux.

Em' première idée in m'érlevant ç' a sté d'aller fer n'boune pourménade; ça fait qu'd'j'ai sté quer m'coumaradé éié no v'la voie in fumant in cigare qui no d'meurou dé l' veie.

Arrivés dins l'tchémin d'traverse lauvau au d'zeur dé Baland, tous près du bo du Spluc, nous vions sept huit gairds dins n'in tchamp: l' courriment, i' s'accroupichinnent, i' waitninent in air...

— Qu'est-c'qué ces diàles là f'sont lauvau, hon dis-t-che?

— Djé n'sais ni, mais i' n'ont ni l'air dé iesse fourt à l'aiche dins leu loques.

— I' m' chenne étou... d'jé su bi seur qu' c'est des traqueux...

— Woye c'est ça... non fait pourtant... des traqueux n'frinnent ni tous ces grimaces là... ah! d'jé sais... c'est des tindeux...

— Woye tout d' même... waiti d'su l'tchamp on vwet leu filét stindu... nos d'allons toudi r'waiti n'miette, en'don; i' fait si bou douci au soleie...

— Woye mais, no n'vions ni fourt bi savez dé d'ci. — Ascoutez, m'fi: i'vo faurou bi n'casquette qui

Dj'avou maindgi des fruits... Qué quart d'heur! qué moumint! Djé l' l'ai co, c'maronn' là, c' l'enne erliq' dé famie. — Pourtant djé vourou bi — cé n'est qu'enn' fantaisie — Qu'au Musée on l'pindrou su l' coupette d'in baston, Et qu'on lirou pa d'sous: c'st' in promi pantalon! —  
El' 19 Févier 1889.

MINIQUÉ.

## Correspondance.

Aux deux minerves. — Transmis à qui de droit.

## Boîte du Journal.

A J. B. M. et F. A. — Nous regrettons que vous croyiez devoir continuer à vous cacher; nous n'en souhaitons pas moins bon courage et bonne chance à votre société et nous portons grand intérêt aux travaux que, paraît-il, vous venez d'entreprendre.

Quant à vos feuilletons, nous ne pouvons les insérer tels qu'ils sont; d'autre part, les remarques que nous aurions voulu vous soumettre ont trait au plan même du travail, comme au dialogue et à l'orthographe. Vous comprendrez donc que nous ne puissions, faute de loisirs, entreprendre à ce sujet une correspondance que cinq minutes de conversation rendraient inutile.

Quelques habitants du faubourg de Mons se plaignent vivement du manque d'eau potable, alors que la conduite est entièrement établie et qu'une fontaine publique est même installée dans leur quartier.

Signalé à la bienveillante attention de M. l'échevin des travaux publics.

A l'ouvri patissier à Bruxelles. — No n' savons ni comprinde à qué manque qué vo n'avez ni ieu l'Aclo' l' semaine passée. Avez sté r'clamer au posse?

Un aclo' se plaint d'avoir rencontré dans la ruelle des Poulées un tombereau atelé de deux chevaux.

Nous ne pouvons que transmettre cette plainte à M. Qui de droit.

A un abonné. Quand on rapporte un incident de ce genre, on ne garde pas l'anonyme.

Un de nos correspondants nous prie de rectifier une erreur typographique commise dans notre dernier numéro et due à la précipitation avec laquelle il avait écrit son « communiqué »: ce n'est pas la Valkyrie le nom de la nouvelle société dont nous avons annoncé la formation, mais bien la Devalquyrie.

Nous rectifions volontiers, mais nous engageons notre correspondant à soigner un peu mieux son écriture à l'avenir. Nous n'avons du reste qu'à nous féliciter

tou'n'rou à barette ou bi à haut tchaptà: c'est d'jà bi bia si no povous les r'waiti dé d'ci... ni seur si no n'les génons ni d'jà... C'est ça tout d'jous: d'in v'dà iun qui s'erlèrè; djé gad'j'rou pou n'goutte à l'Ardinelle qui vi no dire que nos f'sons peu les mouchons. — C'est dammathe, pa c' qué... mais i' m' chenne à l'cougne dé c'gaiard là qué d'l'ai d'jà vu n'sadju... l'm' chennou bi, c'est d'Jean, djé l'erconnais à l'coupe dé s'maronne... T'abourd i' n'a pou d'imbaras... Ah d'Jean!

— Ah! fistons!

— Et adon, est c' qu'on fait des bounnés priges?

— Bi, on a d'jà vu méieux, mais ça a d'jà sté pire étou. Si vo volez v'ni d'lé nous, vos virez méieux commint c' qu'on prind ces gairds là... i' fait si bou lauvau, vos àrez l'soleie dins l'dos... allons vènez.

— Swette allons! — C'est pou vo dire, d'Jean, mais no n'avinnes jamais vu tinde,

— Bâwiche! Ç' s'ra tant pus curieux pou vous autes.

In tout babiant nos approchinnes: qué bazard, mon Dieu Déi, qué bazard!

Il avou pou couminchi deux grands filets stindus d'su l'tchamp éié qui stinnet ténus pa n'longue couërde. Quand vo satchi c' couërde là, les deux filets s'erploient su iun l'aute, ça fait qu'les mouchons qui sont d'dins n'ont pu à fer qu'à s'léi prinde. Mais l'tout d'l'affaire, c'est d'rattire les mouchons dins l'filet. — Eh bi pou ç' (éié c'est ça l'pus gai) i' n'tout l'aintour des filets in moncha d'gaiolles avé des pinchons: il a des

ter de son zèle et nous nous plaignons à l'en remercier publiquement.

## A DROITE ET A GAUCHE.

Lundi dernier, le Cercle Musical et l'Alliance dramatique ont quitté définitivement le local de la rue de Charleroi et ont fait, à grand orchestre, leur entrée dans celui de la rue de Mons.

Le Cercle, qui étrennait également des falots du tout dernier système, a fait le tour de la place, puis est entré au nouveau local que la foule avait déjà envahi.

Là, on exécuta quelques morceaux, puis M. Leclercq, qui venait de prononcer, rue de Charleroi, un discours d'adieu conçu en termes attendris, prononça le discours d'installation.

Après une Brabançonne bien nourrie, la séance fut levée et la foule s'écula lentement.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que nous publierons dimanche prochain les remarquables discours de M. Leclercq.

On se plaint avec raison du mauvais éclairage de la salle du Waux-Hall. Dimanche dernier, au concert donné par le Cercle Musical, on a cru un instant que la salle allait être plongée dans l'obscurité.

La compagnie du Gaz, à qui l'on paie très cher l'éclairage de la salle, chaque fois qu'on y donne une fête, pourrait bien, nous semble-t-il, faire procéder à un nettoyage en règle des tuyaux.

L'ouverture des soumissions présentées pour la construction du nouvel abattoir aura lieu le 4 mars prochain dans la salle des mariages de l'hôtel-de-ville, à 3 heures de relevée.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que cette adjudication aurait lieu le 4 mars; nous espérons que cette fois la date fixée sera définitive.

Avis aux gardes civiques. — Nous signalons à nos lecteurs gardes civiques un moyen très pratique de se dispenser des corvées auxquelles ils sont astreints: c'est de s'engager dans le corps des sapeurs-pompiers-volontaires.

Le corps des sapeurs-pompiers étant assimilé aux corps spéciaux, tous ceux qui en font partie sont exemptés du service de la garde civique.

Ceux qui préfèrent porter le casque et manier la lance sont donc avertis.

Gameons que l'effectif du corps des pompiers va doubler du coup.

widioux, des biscotias, des scowitches. Intré les deux filets à ç'te heure, il a co des pinchons, mais cé lèle i' n'sont pus dins des gaiolles; i' sont cellés ieuus, comme i' d'sont: pa d'sous leu pennas il ont n'pétite ceinture qu'est t'nue pa n'ficelle à n' broque dé bo plantée dins l'terre. Tous ces ficelles là s'accourdnt avé n'pus longue qu'est t'nue pau cien qu'a l'couërde des filets-dins s'main.

— Est-i possipe, dis-t-che, d'apotadgi des biesses d'ainsi?

— Bah! i' n'sintont ni ça, d'après ç' qu'on raconte, savez.

— Ah bon d'ainsi: mais dj'ai toudis l'idée qu'i' souffrichont pou ç' éié qu' s'il avinnent el parole i' no d'in racont'rinnent des cruèles.

Ainsi, quand les tindeux viont arriver in pinchon, i' chufflont comme li, ou bi, pou dire comme ieuus, i' t'chuqu'ont. Les ceux qui sont dins leu' gaiolles, in intindant ça, s' mettont tertous à t'chuqu'ter; el tindeux qui ti l'ficelle des cellés satche dessus pou les fer saut'ler.

Tout ça rattire elle ceu qu'esst à l'coupette, ça fait qu'i' desquind, swé-t' par curiosité ou bi pou autè chouse éié i' vi s' mette t' au mitan des filets. El tindeux qu'a l'couërde à s' main satche, in coup éié no gaiard est pris. El malheureux n'a ni l' temps d'vir iusqu'il: on l'attrape radmint éié on l'flanque dins n' in grand bidon qu'i' z'appelont volière. Les poules biesses sont quédfwé là paqu'tées comme des-z-hé-

**La société chorale** a profité de la soirée de mercredi, consacrée habituellement aux répétitions, pour féliciter son chef M. Louis Denne, à l'occasion de sa nomination au poste de bibliothécaire de l'Académie des beaux-arts.

La société a fait les choses grandement. Après le discours d'usage, écrit sur une feuille de magnifique papier gris, mesurant 2<sup>m</sup>37 de haut sur 0<sup>m</sup>53 de large, deux de ses membres, choisis parmi les plus forts, lui ont offert un splendide bouquet composé de *chambourées*, de branches de sapin et d'une quantité d'autres verdurees très rares pour la saison. Ce bouquet mesurait 0<sup>m</sup>97 de diamètre et pesait 56 kilos.

On a fraternisé et ce n'est que très tard que l'on s'est séparé joyeux et content.... en zigzaguant.

## Nécrologie.

Une nombreuse famille nivelloise vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Madame CAROLINE GODRAU, épouse de Monsieur LÉON GILAIN, décédée le 27 février, dans sa 79<sup>me</sup> année.

La mort de Monsieur Eugène COULON, survenue le 24 février, apporte le deuil dans une famille des plus honorables de notre ville. Une foule considérable assistait aux funérailles de cet homme de bien.

Nous avons appris avec le plus vif sentiment de regret la mort de Mademoiselle Denise LAMBOT, décédée à Nivelles, le 28 février à l'âge de 12 ans.

Nous exprimons à la famille de cette pauvre enfant nos sentiments les plus sympathiques en cette douloureuse circonstance.

## Éphémérides nivelloises.

25 Février 1870. — Deux jeunes gens quittent Nivelles pour s'enrôler parmi les zouaves pontificaux.

1887. — La Cour de cassation casse un jugement du conseil de discipline de la garde civique de Nivelles décidant que l'uniforme n'est pas de rigueur pour les inspections d'armes.

26 Février 1852. — M. Désiré Durieux est nommé secrétaire de la ville de Nivelles.

27 Février 1872. — Les locataires des maisons ouvrières de St-François se plaignent d'être privés d'eau potable depuis trois mois, quoiqu'ils paient annuellement 24 frs pour une borne fontaine.

1887. — Le Club Universitaire essaye, mais sans succès, de mettre en vogue les kermesses aux bouidins; on voit pour la première fois à Nivelles un drapeau à la hampe duquel est attachée une énorme vessie.

28 Février 1872. — MM. Chantrenne, père et fils, constructeurs mécaniciens, mettent la dernière main à l'exécution d'une machine continue commandée par le directeur d'un grand journal du Chili, *Las Mercuriales*, de Valparaiso.

Cette machine colossale pèse avec tous ses accessoires 250.000 kilogr. Les principaux fabricants de

rings d'ins n'quartelle.

In tout ravisant c' bazar-là, no stinnes arrivés tout près des autes :

— Bondjou à tertous.

— Ah! les hommes!

— Et adon, quée nouvelle et commint va-t-i?

— Bi, intré les deux, là.... pourtant on a bi n'bonne djournée pou tinde! mais c'est co huit djous trop timpe; el semaine qui vi i' d'ira méieux. Adon i' fait trop fraîche, el mouchon n' s'erpouse ni vol'ti, éié il a co l'bosquet doula qui no fait branmint du tout étou pa' c' qué tous les mouchons qui passent vont s' rachir....

— In pinchon! In pinchon!

— Abachi vous autes tertous!.... Vellà... T'chuqu'tez, t'chuqu'tez.

Eié i' s' mettont tertous à chuffer comme in pinchon : Tchuc! Tchuc! Tchuc!

Waye mais c'est qu' ça a réussi, savez! no pinchon arrive éié fait n'piquee l'au mitan du filet.

— Satchi.

— Zoup là!.... Ça iest!

— Qu'est 'c' qué c'est, hon m'fi?

— En' fumelle!

— Noni des os!.. Bah! après tout ça n'fait ri... pou mette à l'cass'role c'est toudi bod.

— Attendez, à c'te heure, djé m'va r'binde el filet pa' q'qu'il est paresseux pou s'erploi... Là, d'ainsi ça d'ira...

papier du pays viennent admirer cette machine remarquable à tous les points de vue.

1885. — Grande révolution dans le monde des machines à coudre: la compagnie Singer met en vente des systèmes nouveaux et son représentant à Nivelles se met à la disposition des visiteurs pour leur faire voir le fonctionnement des nouvelles machines.

1 Mars 1867. — M. E. Mercier reprend la maison de banque de M. G. Beauthier.

2 Mars 1868. — Les Nivellois Gérard Coopman, sa femme et Guillaume Servais sont condamnés par le drossard du Brabant, Grouwels, à être pendus pour avoir pris part au mouvement insurrectionnel contre la domination espagnole.

1861. — La députation permanente accorde un chevron d'or à M. Pierre-François Quinot, garde rural.

3 Mars 1795. — Le couvent des Récollets est vendu moyennant 43.000 livres à Nicolas Mantels, ancien récollet de Louvain.

Les bâtiments de ce couvent sont aujourd'hui occupés par le collège communal et l'Académie de dessin.

## N° 3. — Clef diplomatique.

647	32	0467	156	647	32	058
647	32	058	647	32	0467	02964
647	32	0467	647	32	058	6464

Le mot de la charade de la jeune blonde nivelloise est : ASDRUBAL.

Ont deviné la charade de la jeune blonde nivelloise : Le Paque route-t'il toujours; Ninie; Un admirateur de la jeune blonde nivelloise; Gamine; Colombine; Pour que Jeanne.... m'aime. J'aime tant, etc., etc.; Amri; Un cousin écaussinois; Serasou Frik; Nened et C<sup>e</sup>; L'Half-en-Italo-Club; Demon; La petite Maria, niece de tante Jeanne; Un évincé par la jeune blonde nivelloise; Myosotis; Miss eluij-ehnap-ehnorun-ehnoribus; Pour que Galathée ne honde plus; Un ocariniste; Sourire; Un amoureux de la jeune blonde nivelloise; Totor el' choumaque et tati l' perriqui; Laurophile; Y d'avou 60 au pot; Nopol qui das; Hené grand chat; In caiau du boulevard des Archers.

Solution des mots carrés syllabiques :

Dans mon un on promène;  
Mon deux est fleur;  
Et si l'onde l'entraîne,  
On fait mon trois, lecteur.

VOI TU RE  
TU LI PE  
RE PE CHE

Ont deviné : L'Half-en-Italo-Club (bon premier); Serasou Frik, Nened et C<sup>e</sup>; Demon; Amri; Colombine; Gamine; La petite Maria, niece de tante Jeanne; Myosotis; Ninie; Pour que Galathée ne honde plus; Pour dégoûdier la précédente; El' garçon de s'pa éié de s'man; Un ocariniste; Sourire; Azo de Soucarere; Un artiste; Une jeune blonde nivelloise; Un amoureux de la précédente; Totor el' choumaque et tati l' perriqui; Laurophile; Y d'avou 60 au pot; Nopol qui das; In caiau du boulevard des Archers.

## Emprunt du Congo 1888.

6<sup>e</sup> tirage, du 20 février 1889. — Les 10 séries sorties sont : *Séries* 1088 6374 19613 21756 31694 34399 35967 37899 45727 53984.

Les primes sont échues comme suit : S. 6374 n° 24, fr. 150,000; — s. 45727 n° 13, fr. 2,500; —

— Mais, qu'est c' qué c'est d'ça pou n'saquet d'nwér pindu lauvau à in piquet?

— Ça ç't'in courbeau da...

— In courbeau?

— Woye, c'est mi qui l'a pindu l'semaine passée pou r'caché les mouchons par ci, mais djé n'cwé ni qu'ça fait grande affaire; i' n'ont d'jà pu peu d'nous, ainsi! d'abord el mouchon est habitué d'vir...

— Attention! waiti ça quée binde lauvau!

— C'est co des pinchons...

— Non fait cest d's allewettes.

— I'n'pu mau, c'est d's ortolans.

— T'a l'heure ç' s'ara des bégasses!

— Allons, pou d'riatche... attention!... velzà..... i' desquindont... satchi!

— I'n'd'a co qu' deux twés d' dins...

— Fait ri, satchi toudi.

— Zoup!...

— No n'avons qu' l'arrière-garde.

— Bah! çah! Buvonni toudi n' lampe in rattindant des pus bias coups:

— Éié nous autes, fieu, qué d'di à n' camarade, no rirons s'qu'à l'ville: djé couminche à avwer scau mes dinls éié m'vinte plaque à m'dos.

Ça fait qu' nos avons lèi mes hommes avé leu filets, no stons r'desquindus pa Balant éié nos avons rintré à no maiso, su l'coup d'douze heures, bi contints d'no-n-avant deimer.

SERASOU FRICK

s. 6374 n° 9 15 19 22, s. 19613 n° 5 13, s. 21756 n° 19, s. 31694 n° 4 8 9 10, s. 34399 n° 13, s. 35967 n° 9, s. 37899 n° 18 19, s. 45727 n° 7 9 11, s. 53984 n° 17, fr. 200.

Les autres numéros compris dans les séries ci-dessus et auxquels ne sont point échuës de primes sont remboursables à fr. 105. Remboursement à dater du 15 avril 1889: à Bruxelles à la Société Générale; à Paris, à la Société française et belge de Banque et d'escompte, 33, avenue de l'Opéra.

Liste générale des séries sorties : *Séries* 1088 4331 4125 4139 6170 6374 6701 6813 8381 8996 10783 11696 13069 14078 16917 18122 19217 19613 20108 21756 25336 26351 26374 27178 27476 27809 28287 28997 30398 30504 31694 32277 33198 34399 35296 35796 35917 35967 36636 37899 39115 40158 40330 42832 43805 44111 45381 45727 49655 49682 51692 52009 52177 53486 53636 53981 55247 56020 56248 58193.

## État-civil de Nivelles.

Du 23 février au 2 Mars.

NAISSANCES. — Marguerite-Julia-Maria Sterckx. — Remy-Gh. Chapelle. — Jeanne-Maria-Gh. Hiernaux. — Ivan-Godefroid-Joseph-Lucien Sèpulture. — Adolphe-Catherine Lutroye.

MARIAGE. — Henri-Remy-Gh. Dusquithre, 21 ans, accordeur de pianos, avec Ida-Maria-Augustine-Gh. Monnoye, 21 ans, sans profession.

DÉCÈS. — Eugène-Charles-Gh. Coulon, 41 ans, menuisier époux de Marie-Louise-Thérèse Gilbert, décédé rue du Wichel. — Adolphe Herman, 73 ans, menuisier, veuf de Marie-Joseph-Henriette de Becker, époux de Hortense-Joseph Gh. Dubray, décédé faubourg de Namur. — Caroline Godeau, 78 ans, sans profession, épouse de Jacques-Apollon-Gh. Gitain, décédée rue des Brasseurs. — Jean-Bte Coulon, 36 ans, ouvrier plafonneur, époux de Flore Gilbeau; — Marie-Agnes Noël, 78 ans, ménagère, veuve de Nicolas-Joseph Declaups; tous 2 décédés boul. de la Batterie. — Denise-Marie-Jeanne-Louise-Augustine Lambol, 12 ans, écolière, décédée faubourg de Namur. — Léopold-Joseph-Horace-Gh. Emplit, 21 ans, domestique, décédé boul. de la Batterie. — 2 enfants au-dessous de 7 ans.

## Variétés.

### LES GUILLEMIN.

Dans nos éphémérides nous avons rappelé dernièrement la vente du couvent des Guillemins sous la Révolution Française. Nous croyons intéressant de publier un article que la *Chronique de l'arrondissement de Nivelles* du 6 Février 1848 consacre à cette corporation religieuse :

« Deux religieux de l'ordre de St-Guillaume nommés Julien et Wautier obtinrent, en 1269, d'un bourgeois de Nivelles, la donation d'une maison pour en faire un couvent. Cette maison, peuse-t-on, était située à proximité de la rue de Soignies.

» Mais l'abbesse Elisabeth de Brugellette et le chapitre s'opposèrent d'abord à l'établissement de cet ordre, par le motif qu'il y avait déjà trop de couvents dans l'intérieur de la ville; qu'ils devaient finir par se faire réciproquement du tort et par nuire aux paroisses; qu'en outre chaque communauté religieuse étant exempte de toute espèce d'impositions, même de logements militaires fréquents à cette époque, on aggravait les charges des autres habitants; en augmentant le nombre de ces maisons dans l'intérieur de la cité.

» Enfin après une année passée en requêtes, en pourparlers, en démarches, les Guillemins obtinrent l'autorisation de fixer leur résidence dans la maison dont on leur avait fait don. Ils s'y établirent, en 1270, après avoir préalablement accepté les conditions imposées par l'abbesse et le chapitre. « Ils s'obligèrent pour eux et leurs successeurs, à perpétuité, à ne jamais contrevenir aux coutumes, ordonnances et statuts de chapitre, à ne lui jamais préjudicier en rien que ce soit; à ne jamais faire de procession dans la ville, sans en avoir demandé et obtenu la permission; et en cas de demande de sépulture dans leur église, à ne jamais lever le corps du défunt avant que la paroisse dont le défunt ressortait, n'eût fait les obsèques et reçu ses droits. »

» Les bâtiments et terrains donnés aux Guillemins étaient peu étendus, ils ne purent y construire un cloître et s'y loger commodément. Ils y demeurèrent fort peu de temps. Ils obtinrent un terrain plus convenable hors la porte de Soignies. Ils y bâtirent une église, un couvent et un cloître. La famille de Trazeignes, qui les protégeait, leur fit don de plusieurs pièces de terre et de prairies qui joignaient leur nouvel établissement, de sorte qu'ils se trouvèrent enfin propriétaires d'un des plus beaux couvents de la ville et d'un terrain vaste; c'est probablement à cause de cette position avantageuse qu'en 1276 le chapitre général de l'ordre des Guillemins fut tenu dans le couvent de Nivelles.

En 1435 ils agrandirent encore leur propriété. Les jurés et rentiers leur mirent en arrentement les anciens fossés de la ville qui touchaient à leur monastère, moyennant deux livres artois de rente.

En 1532 ils voulurent établir une école et donner l'instruction aux jeunes gens, mais le chapitre s'y opposa; c'est en vain qu'il renouvelèrent la même tentative en 1592, ils durent encore respecter le chapitre.

Plus tard ils furent plus heureux dans leurs projets, car on lit dans la description du Wallon Brabant, page 6: « Les Guillemins de Nivelles tiennent de jeunes pensionnaires, les élèvent dans la pitié et leur enseignent les premiers rudiments avec beaucoup de succès. »  
*La fin au prochain n°.*

### Marchés de Nivelles du 2 Mars.

Froment les 100 kilogs, 17,75 francs — Seigle 11,50 — Avoine indigène, 12,50 — Escourgeon, 16,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,80 — Oeufs, les 26, 2,10.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

### A VENDRE

SIX LOTS

## de magnifiques terrains à bâtir

situés faubourg de Namur, à Nivelles, le long de la chaussée de cette ville vers Namur, à proximité de la gare de l'Est et de la nouvelle église du St-Sépulcre.

S'adresser audit notaire.

## A la bonne ménagère.

Le sieur J. RANDOUX-ROSSEELS, rue de Soignies, n° 34, a l'honneur de vous soumettre un aperçu des articles en vente chez lui :

Fromage de Hollande, d'Edan, de Gruyère, de Herve 1<sup>re</sup> qualité, fromage gras, etc. — Choucroute de Strasbourg. — Vinaigre de raisin. — Huile d'olive, extra. — Moutarde fine. — Cervelas. — Chocolat marque Keriger. — Poissons secs et en conserves. — Poissons à la daube et à l'escaevèche. — Sardines à l'huile, sardines russes, Harengs, etc. — Beurre et œufs frais. — Fruits et légumes. — Citrons, oranges, etc. — Pomme de terre 1<sup>re</sup> qualité. — Poissons frais

marchandises qu'il n'aurait pas en magasin.

J. RANDOUX-ROSSEELS.

MAISON FRANÇOIS GALLY,  
 RUE DE CHARLEROI, 5, NIVELLES.  
 Ouvrages de poélerie, serrurerie et ferronnerie.  
 Sonneries électriques et pneumatiques.  
 Calorifères de construction.

Vente de Parapluies et Ombrelles  
 Réparations et recouvrements  
**A DES PRIX MODÉRÉS.**  
**JEAN ANDRIEUX**  
 CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR  
 rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

### AVIS.

On peut se procurer chez Constant DETOURNAY, jardinier-boucher, place de l'Esplanade à Nivelles, un grand choix de **fleurs** en pot de toutes espèces, ainsi qu'une quantité de **pommes de terre** (Marjolaine).

Pour cause de cessation de commerce.  
 Chez Louis CRAVAU-CHANTRENNE, négociant en chaussures, rue Ste-Anne, Nivelles,  
**MARCHANDISES AU PRIX DE FACTURE.**  
**VASTES GRENIERS A LOUER.**

## Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

### ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,  
 vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

### Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

## LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

### SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

## OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887  
 FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassés de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriettes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

### Compagnie belge

DES

## PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal *Fréd. WILLAME*, rue de Bruxelles à Nivelles.

## Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserves — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

### Frédéric WILLAME

Banquier, rue de Bruxelles à NIVELLES,

se charge de tout ordre de bourse sans autre commission que le courtage de 1 fr. par mille et vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

L'acheteur a droit, dès son premier versement, aux tirages et aux coupons d'intérêts.

On peut se procurer L'ACLOT, chez M. VINCLAIRE-RUCLOUX, grand'place, et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le numéro.

## HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

## LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissés. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

## MAISON ROMBOULTS

RUE S<sup>te</sup> GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

**CONFECTION AU PREMIER FAÇONS GARANTIES**

pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
pour hommes,	20 »
cheviote, pure laine croisée, col soie,	27 »
id. bordé, soigné,	30 »
moscowa,	33 »
id. bordé, double satin français,	36 »
id. bordé satin français, col retour soie, très soigné,	38 »
pour enfants,	depuis 6 fr.
pour hommes, très soigné,	12 »
grand choix de vêtements noirs, soigné,	14 »

## PARDESSUS

## COSTUMES